

*Coordinateur : Jean-Paul THEVENIN
(rédacteur chapitre et encart Chat forestier)*

Marie-des-Neiges DE BELLEFROID (rédactrice encart Vison d'Europe)

*René ROSOUX (Muséum d'Orléans – rédacteur encarts
Loutre et Vison d'Europe)*

*Jean-Louis SENOTIER (Nature Centre – rédacteur encart
Castor d'Europe)*

Participants :

Laurent ARTHUR

Jacques BAILLON

Alain BERGER

*François BOURGUEMESTRE (Fédération
des chasseurs de l'Indre)*

Pierre BROYER

Pierre CABARD

*Adrien CHOREIN (Conservatoire
d'espaces naturels de la région
Centre – Cen Centre)*

Romuald DOHOGNE

(Indre nature)

Roger DUPUY

*Antoine GIFFAUT (Conservatoire
d'espaces naturels de la région
Centre – Cen Centre)*

*Sandra GONZAGA (Conservatoire
d'espaces naturels de la région
Centre – Cen Centre)*

Marjorie GRESSETTE

*Serge GRESSETTE (Conservatoire
d'espaces naturels de la région
Centre – Cen Centre)*

Lionel GUILLAUME

Julien GUILLEMART

Eric LEBRAS

*François LÉGER (Office national
pour la chasse et la faune sauvage
– ONCFS)*

Michèle LEMAIRE

Jacques MAILLET

Thierry POLI

Philippe RENARD

*Christophe RENAUD (Office natio-
nal pour la chasse et la faune sau-
vage – ONCFS)*

*Pierre RIGAUX (Société française
pour l'étude et la protection des
mammifères – SFEPM)*

Jean-Michel SERVEAU (†)

Gérard TARDIVO

Lionel TRIBOULIN

Citation :

THEVENIN J.-P. (coord.), 2013 – Liste rouge des Mammifères (sauf Chauves-souris) de la région Centre : 429 - 443, *in* Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014 – Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.

FAUNE

Mammifères (sauf Chauves-souris)

Le groupe taxonomique des Mammifères (ici exclusivement les espèces continentales, Chauves-souris exclues) n'a, semble-t-il, jamais fait l'objet de publication dans son ensemble en région Centre et aucun groupe mammalogique régional n'a jamais été constitué de façon formelle. Ce qui ne signifie pas, bien entendu, que les mammifères du centre de la France n'aient jamais été étudiés sur différentes échelles géographiques.

Aspect historique

On doit à Nature Centre (ex FRAPEC) l'organisation des rencontres mammalogiques de Nouan-le-Fuzelier en janvier 1986, ainsi que le XIV^e colloque de la SFEPM sur les « Introductions et réintroductions de mammifères sauvages » tenu à Orléans en octobre 1990.

L'édition conjointe, par Nature Centre et le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre (Cen Centre), de la revue *Recherches naturalistes en région Centre* a permis, à plusieurs reprises, la publication d'articles ou de notes sur les mammifères de la région. (voir la bibliographie).

Comme pour beaucoup de régions françaises, la réalisation et la publication de l'*Atlas des Mammifères de France* par la SFEPM en 1984 (FAYARD, 1984) a été un événement important, mobilisateur d'abord pour bon nombre de mammalogistes, et révélateur du travail qui restait à accomplir dans le domaine de la mammalogie. Soulignons l'important travail fédérateur de la regrettée présidente de la SFEPM, Marie-Charlotte SAINT-GIRONS, qui, par sa convivialité, sa compétence et sa détermination, a su mener à bien cette entreprise, avec la collaboration scientifique d'Armand FAYARD et de Hervé MAURIN. Dans l'attente de son actualisation ou d'un autre travail d'ampleur comparable, cet ouvrage demeure une référence irremplaçable. En ce qui concerne les Mammifères semi-aquatiques, il convient également de souligner l'importante synthèse accomplie par la SFEPM en 1993, tant sur l'écologie des espèces que sur leur répartition diachronique¹.

Depuis, des progrès ont été accomplis, essentiellement dans la connaissance de la répartition des espèces, grâce aux travaux des associations (Nature 18, Eure-et-Loir nature, Indre nature, Loiret nature environnement, Sologne nature environnement, LPO Touraine, SEPANT), de naturalistes de terrain ou au travers de résultats d'enquête. On peut citer, pour mémoire, les travaux de Jean-Michel SERVEAU pour la Genette en Sologne, de René ROSOUX (Muséum d'Orléans), Emmanuelle SARAT (ONCFS), Sologne nature environnement et Romuald DOHOGNE (Indre

¹ relative à son évolution dans le temps

nature) pour la Loutre, de Jean-Louis SÉNOTIER, Jean-Pierre JOLLIVET, Pierre CABARD et de l'ONCFS pour le Castor sur la Loire et ses affluents, de Marie-des-Neiges de BELLEFROID pour le Vison d'Europe, de Thierry POLI pour les micromammifères d'Indre-et-Loire ainsi que les enquêtes nationales menées par François LÉGER (ONCFS) concernant la répartition du Chat forestier, du Vison d'Amérique, de la Genette, du Raton laveur et du Chien viverrin.

Menaces spécifiques

Si, depuis 1970, une évolution positive semble se dessiner pour certaines espèces, elle est plutôt négative pour d'autres comme le Putois, plusieurs espèces de musaraigne, de rongeur et de chiroptère.

Le cas de la Musaraigne aquatique est assez préoccupant. La plupart des observateurs s'accorde à dire qu'en quelques années cette espèce est devenue rare, bien qu'elle reste encore mal connue. On peut faire le même genre de remarque pour deux autres espèces de la famille : la Musaraigne bicolore et la Musaraigne des jardins, devenues exceptionnelles dans la région.

Chez les Rongeurs, le Campagnol amphibie semble avoir perdu du terrain et le Loir gris se rencontre principalement dans les massifs forestiers du sud de la région, sa présence restant sporadique ailleurs.

D'autres espèces conservent un statut précaire que ne saurait masquer une tendance positive de leur évolution. C'est le cas de la Loutre et, dans une moindre mesure, du Castor d'Europe, deux espèces certes en expansion géographique actuellement (RICHIER & SARAT, 2011) mais dont les effectifs sont encore trop restreints pour assurer leur pérennité. C'est également le cas du Chat forestier, dont l'intégrité génétique est menacée par l'hybridation avec le Chat domestique.

Pour terminer ce rapide survol de la faune mammalogique du Centre, il est important de souligner le manque de connaissances et de données sur un grand nombre d'espèces discrètes, rares ou peu répandues. C'est le cas de quelques rongeurs comme le Rat des moissons, le Mulot à collier, le Muscardin, et de quelques insectivores comme la Musaraigne aquatique et plusieurs espèces de chiroptère. Enfin, la présence de la Musaraigne de Miller et du Campagnol des Pyrénées demande à être confirmée par une prospection systématique dans le sud du département de l'Indre.

Méthodologie

Outre les quelques réunions qui se sont tenues à l'initiative de Nature Centre, la plus grande partie des informations a été collectée auprès de naturalistes ou de personnes spécialisées sur une espèce ou un groupe taxonomique.

Les Chauves-souris ont été traitées par le groupe régional « Chiroptères » de la SFEPM et ne sont pas prises en compte dans le bilan ci-dessous (se reporter p. 445).

Pour les autres espèces, objet de ce bilan, la méthodologie de l'UICN a été aménagée. Par manque de données disponibles, les critères d'évolution quantitative des populations n'ont pas été utilisés. Cependant, les listes d'espèces ainsi que les tendances au niveau de la répartition et des effectifs ont été établies à partir de l'avis des spécialistes et de données de la littérature.

La période d'analyse est comprise entre 1970 et fin 2012.

La nomenclature utilisée est celle de WILSON & REEDER (2005), la plus largement utilisée actuellement.

Bilan de la liste

Cette liste fait état, fin 2012, de 51 espèces présentes à l'état sauvage en région Centre, qu'il est utile de comparer aux 80 espèces terrestres présentes sur le territoire français, DOM-TOM exclus.

Elle comprend :

- les espèces autochtones se reproduisant sur le territoire régional depuis 1970 ;
- les espèces autochtones disparues depuis 1970. Une seule est concernée, le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) ;
- les espèces autochtones disparues avant 1970 et réintroduites par l'homme depuis. C'est le cas unique du Castor d'Europe (*Castor fiber*) ;
- les espèces allochtones introduites et relativement bien acclimatées dans la région.

Il a été considéré que les espèces introduites par l'homme depuis plus d'un siècle devaient être considérées comme naturalisées et faisaient donc partie intégrante de la faune régionale. Elles ont été évaluées au même titre que les espèces autochtones. Il s'agit du Rat noir (*Rattus rattus*), du Rat surmulot (*Rattus norvegicus*), du Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et de la Genette (*Genetta genetta*). Une exception a été faite pour le Chat haret (forme domestique de *Felis silvestris lybica*), introduit en France à l'époque romaine, qui n'intègre pas cette liste, car considéré comme espèce férale¹.

Huit espèces entrent en catégorie « Non applicable (NA) » :

- les espèces allochtones introduites ou apparues au cours du XX^e siècle. Il s'agit du Vison d'Amérique (*Mustela vison*), du Chien viverrin (*Nyctereutes procyonides*), du Raton laveur (*Procyon lotor*), du Rat musqué (*Ondatra zibethicus*), du Ragondin (*Myocastor coypus*), du Chat haret (*Felis silvestris lybica*), du Daim européen (*Dama dama*) et du Cerf sika (*Cervus nippon*). Des populations de ces deux dernières espèces échappées d'enclos ont vécu ou vivent encore à l'état sauvage dans plusieurs départements de la région depuis 1970 (SAINT-ANDRIEUX *et al.*, 2006).

D'autres espèces présentes en région Centre ne figurent pas dans la liste car elles n'ont pas survécu aux tentatives d'introduction par l'homme. C'est le cas du Lapin de Floride (*Sylvilagus floridanus*) et du Castor canadien (*Castor canadensis*). Ces deux espèces ont fait l'objet, dans les années 1980, de tentatives d'introduction qui semblent avoir échoué dans la région.

Ne figurent pas non plus les espèces de phocidés observées sur la Loire et la Vienne de 1975 à 2012 (COUDERC, 2011 ; NOTTEGHEM, 2012). Au cours de cette période, plusieurs observations de Phoque gris (*Halichoerus grypus*) mais surtout de Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) ont été rapportées par des naturalistes, des kayakistes et des pêcheurs, largement relayés par les médias, principalement sur la Loire. L'incursion la plus avancée sur la Loire semble être celles d'un (ou plusieurs) phoques veau-marin à la hauteur de la Charité-sur-Loire en juillet 2010 (ONCFS, 2011) et à Saint-Brisson, en amont de Gien, en juillet 2012 (Muséum d'Orléans). Ces déplacements se produisent sur la Loire depuis fort longtemps (traces écrites depuis le XIX^e siècle) mais sont toujours sporadiques et à caractère exceptionnel. Selon toute vraisemblance, ces phoques littoraux peuvent remonter le fleuve régulièrement en période estivale, à la recherche des bancs de mullets porcs, très abondants sur le cours moyen de la Loire, dont ils se nourrissent essentiellement. Ces phoques ne se reproduisent pas en eau douce.

¹ Forme du Chat retournée à l'état sauvage après avoir été domestiquée.

Les 43 espèces de mammifères (sauf Chiroptères) soumises à l'évaluation, ont été classées de la manière suivante dans les différentes catégories :

- disparue en région depuis 1970 (RE) : 1 espèce;
- en danger critique (CR) : 0 espèce;
- en danger (EN) : 1 espèce;
- vulnérable (VU) : 8 espèces;
- quasi menacée (NT) : 1 espèce;
- préoccupation mineure (LC) : 25 espèces;
- données insuffisantes : (DD) : 7 espèces.

Huit espèces n'ont pas été soumises à l'évaluation et entrent dans la catégorie « Non applicable (NA) ».

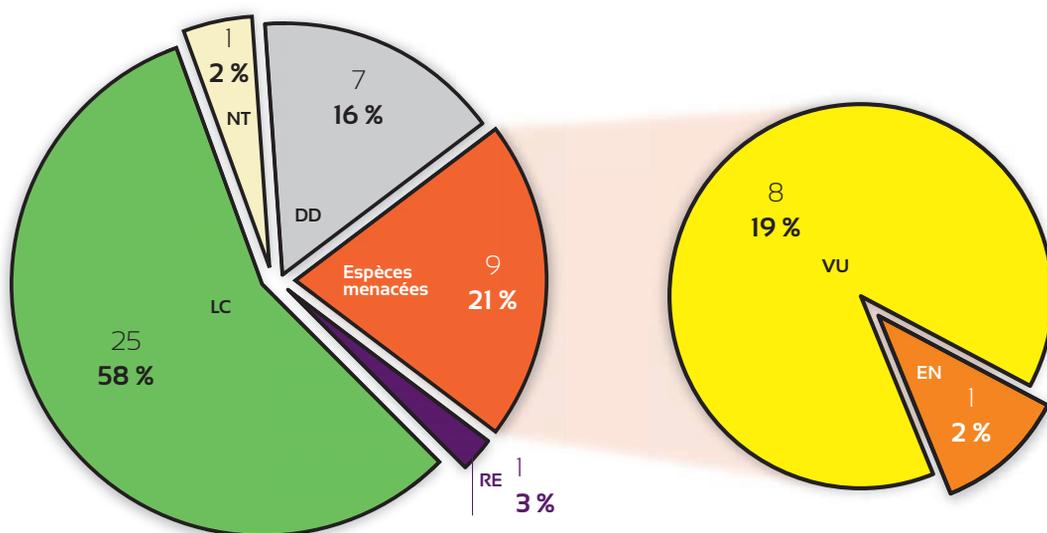


Figure 1

Répartition des mammifères présents en région Centre (sauf Chiroptères), en fonction de leur catégorie de menace (catégorie « NA » exclue).



RE

Le Vison d'Europe

Mustela lutreola (L., 1761) © R. ROSOUX

Le Vison d'Europe est un mustélidé strictement inféodé aux zones humides. Son organisation sociale est de type individualiste et territorial.

Si l'espèce compte aujourd'hui parmi les plus menacées de France, elle est aussi l'une des plus singulières : totalement absente des collections muséographiques anciennes et des ouvrages sur la faune de France antérieurs au XIX^e siècle, ignorée des naturalistes, des chasseurs et des piégeurs, elle est observée pour la première fois vers 1830. Il faudra attendre encore plus de cinquante ans pour que les zoologistes reconnaissent pleinement l'existence de cette neuvième espèce de mustélidés sur le territoire français, alors que, à la fin du XIX^e, elle occupait déjà près de la moitié de la France et qu'elle était même fréquente dans les bassins de la Seine, de la Loire ou dans les marais du Centre-Ouest atlantique.

Sa présence en région Centre est largement documentée de 1860 à 1975. De nombreux spécimens ont été collectés en Brenne, en Sologne, dans le Perche, dans le bassin de la Loire... La dernière mention certaine concerne un individu tué en 1961 à Lamotte-Beuvron et conservé au Muséum national d'Histoire naturelle. En 1975, un individu aurait été pris dans une nasse à poissons dans le nord du Cher et confié au lycée agricole de Bourges pour naturalisation mais... le spécimen a été détruit.

Aujourd'hui, le Vison d'Europe ne se rencontre plus que dans huit départements du sud-ouest de la France, entre le bassin de la Charente et les Pyrénées-Atlantiques. Il est considéré comme au bord de l'extinction et sa population ne compterait plus que quelques centaines d'individus.

Son déclin, amorcé dans la première moitié du XX^e siècle, a été particulièrement brutal et tranché. Aucun isolat ne semble avoir subsisté en arrière du front de régression. Sa persistance en région Centre semble donc peu probable... Le ministère chargé de l'écologie lui a consacré deux plans de restauration successifs et envisage aujourd'hui d'avoir recours au renforcement de population, à partir d'individus élevés en captivité. Pour la région Centre, la protection effective du Vison d'Europe est donc probablement posthume.



EN

La Loutre d'Europe

Lutra lutra (L., 1758) © R. ROSOUX

La Loutre d'Europe fait partie de la famille des Mustélidés. Elle se distingue toutefois des autres espèces par des adaptations anatomiques à la vie aquatique, des mœurs semi-aquatiques et un régime alimentaire essentiellement piscivore.

L'aire de répartition de la Loutre couvre globalement l'Eurasie et comprend également les pays du Maghreb et est également présente sur certaines îles comme la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Jusqu'au début du ^{xx}^e siècle, l'espèce était commune et omniprésente en Europe et sa répartition, relativement homogène. À partir des années 1930, la Loutre va montrer un net déclin dans la majorité des pays d'Europe occidentale et son aire de répartition va se morceler. La France n'a pas fait exception à ce phénomène de régression générale, traditionnellement attribué au piégeage intensif, à la chasse et surtout aux campagnes d'éradication menées entre 1920 et 1950. S'y ajoutent la destruction de ses habitats et la dégradation des eaux de surface par les pollutions agricoles, industrielles et urbaines. Au début des années 1980, l'espèce avait disparu d'une grande partie de l'hexagone et ne se maintenait plus, en effectifs suffisants, que dans une douzaine de départements de la façade atlantique et du Limousin.

C'est le déclassement de son statut d'espèce chassable en 1972 puis sa protection légale, qui intervient en 1981 mais aussi l'interdiction de l'usage des pièges à mâchoires en 1994, auxquels il convient d'ajouter une amélioration notable de la qualité des eaux de surface, qui vont probablement permettre à l'espèce de reconstituer lentement ses effectifs et reconquérir progressivement les cours d'eau de la moitié sud de la France.

En région Centre, dans l'immédiate après-guerre, la régression géographique et le déclin de la population de loutres sont notoires. En 1980, l'espèce ne subsistait guère que dans le Cher et l'Indre où elle sera considérée comme rare et sa situation précaire (RENAUD *et al.*, 2013).

Le noyau de population de la Creuse, en raison de son dynamisme démographique, a sans conteste constitué un tremplin important dans la reconquête historique de ces départements.

Aujourd'hui, la Loutre a entamé une reconquête progressive du réseau hydrographique. Dans le département de l'Indre, elle est présente sur le bassin amont de l'Indre, de la Creuse et de l'Anglin ainsi que dans le bassin de la Claise. Dans le département du Cher, elle a recolonisé une grande partie du bassin de l'Arnon ainsi que le bassin du Cher (RICHER & SARAT, 2011, RENAUD *et al.*, 2013).

En Sologne, la Loutre reste discrète, des traces et indices de présence sont observés régulièrement sur le Beuvron et la Sauldre.

Au niveau de la Loire moyenne, à partir de 2003, des indices de présence vont être décelés sporadiquement, puis à partir de 2009, les premiers marquages territoriaux, notamment dans la Réserve naturelle nationale du val de Loire. À partir de l'hiver 2012, l'espèce va faire une progression spectaculaire et d'abondants marquages territoriaux seront mis en évidence, de manière quasi continue, depuis Giens jusqu'à la Réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, en aval d'Orléans. Dans la partie aval du bassin, en Indre-et-Loire, les mentions sont rares mais, depuis 2010, sa présence a été révélée à plusieurs reprises. De plus, des signes probants de cantonnement et de reproduction vont être mis en évidence dans le Pays d'Azay-le-Rideau.

A priori, la Loutre n'a pas encore fait sa réapparition dans la partie du bassin de la Seine qui concerne la région Centre mais elle est présente dans le Morvan, en particulier sur la Cure (VARANGUIN & SIRUGUE, 2002 et 2008), et dans le Parc naturel régional de la forêt d'Orient et son retour prochain semble bien engagé.

Aujourd'hui la situation de l'espèce peut être considérée comme nettement plus favorable que dans les années 1980. Les hydrosystèmes où elle est bien installée doivent être surveillés de près et faire l'objet de mesures de protection adaptées. C'est grâce à ces noyaux à démographie dynamique que la reconquête des zones désertées pourra suivre son cours et que le bassin de la Seine, pourra l'accueillir à nouveau.

La région Centre commence à peine à bénéficier du phénomène de reconquête amorcé dans les années quatre-vingt (BOUCHARDY *et al.*, 2001) et l'espèce doit encore y être considérée comme rare et très vulnérable ; c'est la raison pour laquelle elle figure parmi les espèces sensibles (catégorie vulnérable « VU ») du Livre rouge et qu'un Plan régional d'actions, piloté par l'ONCFS et le Muséum des sciences naturelles, lui est spécialement consacré. Une attention toute particulière devra être portée sur la connectivité entre réseaux hydrographiques et la mise en œuvre des trames verte et bleue.



VU

Le Chat forestier

Felis silvestris Schreber, 1775 © T. Spenlehauer

Le Chat forestier est une espèce presque strictement européenne. Les chats forestiers présents en région Centre appartiennent à une population qui occupe également la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine, le massif vosgien, le Jura suisse, le Palatinat allemand, le Luxembourg et les Ardennes. L'aire de répartition de l'espèce englobe la moitié de la région Centre : les deux départements berrichons (Cher et Indre) sont presque entièrement occupés ainsi que la moitié sud du Loir-et-Cher (Sologne, vallée du Cher) et la partie orientale du Loiret (Puisaye, massif forestier d'Orléans).

Piégée de façon intensive jusque dans les années 1970, l'espèce a certainement profité de la protection dont elle fait l'objet depuis 1976. « Indiscutablement, la région Centre constitue l'une des principales zones de développement et d'extension récente du Chat forestier en France », LÉGER *et al.*, 2008. En effet, en 1970 sa répartition semblait se limiter, dans la région, à la Puisaye, au Gâtinais, aux vals de Loire et d'Allier, au sud de la Champagne berrichonne. Depuis, plusieurs régions naturelles ont été colonisées. C'est le cas de l'Orléanais, de la Sologne, du Pays-Fort, de la Brenne, du Boischaud-sud et du Boischaud-nord.

Néanmoins il faut tempérer cet optimisme en précisant que les observations de Chat forestier dans la région sont beaucoup moins nombreuses que dans les régions de l'est de la France, hormis peut-être en Puisaye et dans les secteurs limitrophes de la Bourgogne, ce qui traduit sans aucun doute une densité nettement plus faible.

Chat forestier et Chat domestique

Le Chat forestier est autochtone en France continentale, alors que le Chat domestique a été introduit en France dès l'époque romaine. Retourné à la nature, il est devenu une espèce férale. Il est maintenant bien établi que les deux taxons peuvent s'hybrider, et que les hybrides sont eux aussi fertiles. Ce qui pose la question de l'origine du Chat domestique et de la position phylogénétique des deux « espèces ».

DRISCOLL *et al.* (2007) ont comparé l'ADN mitochondrial de plusieurs centaines de chats d'origines diverses et ont découvert que le Chat forestier européen et le Chat domestique - *Felis silvestris lybica* (originaire du nord-est de l'Afrique) se seraient différenciés génétiquement il y a environ 200 000 ans.

Cette classification permet de confirmer les cas d'hybridation possible entre les deux groupes de chats, ce qui donne des raisons supplémentaires d'être inquiet quant à la conservation du Chat forestier européen de la région Centre.



Le Castor d'Europe

Castor fiber (L., 1758) © J.-L. Senotier

Espèce emblématique par excellence, le Castor d'Europe a été réintroduit sur la Loire par la Société d'étude et de protection de la nature en Loir-et-Cher. D'avril 1974 à juillet 1976, 13 animaux, en provenance du Rhône, sont relâchés en amont de Blois constituant ainsi le noyau à l'origine de la population ligérienne s'étendant aujourd'hui sur l'ensemble du bassin Loire-Allier (une seconde opération de lâcher a été menée en 1994 par la FRAPNA Loire pour repeupler la Loire en amont du barrage de Villerest). En 2010, l'ONCFS recense le Castor sur 2 500 km de rivière de 17 départements.

En région Centre, le Castor a rapidement étendu son aire de répartition à partir du Loir-et-Cher. Vers l'amont, il passe dans le Loiret en 1980. Deux ans plus tard, il a colonisé l'ensemble du département. À l'aval, le premier individu est noté dès 1979 dans la région de Langeais et l'ensemble du département est occupé en 1985, au moins par des individus erratiques.

Au milieu des années 1980, la population de Castor d'Europe de la Loire s'est trouvée menacée par la présence d'une importante colonie de Castor canadien (*Castor canadensis*) échappée du parc de vision de Boutissaint (Yonne) et ayant fait souche en Puisaye sur le réservoir du Bourdon et sur plusieurs étangs de la région sans qu'on puisse affirmer que cette espèce nord-américaine ait atteint la Loire. Des opérations de capture menées par l'ONCFS en coopération avec les associations naturalistes de la région ont permis d'éradiquer cette espèce indésirable en France.

Un suivi précis de la colonisation du Loiret montre que celle-ci s'est effectuée en plusieurs phases :

- **phase 1** : une colonisation rapide des meilleurs sites sur l'ensemble du département. Trente-cinq ans après, ces sites sont encore pour la plupart occupés ;
- **phase 2** : une occupation de sites moins favorables et souvent moins stables car plus impactés par des modifications du fleuve (ensablement de l'accès au terrier) ;
- **phase 3** : une occupation de sites rendus favorables par l'ensablement de certains secteurs (rehaussement de bancs de sable permettant la construction d'un terrier-hutte sans passer par la phase terrier) ;
- **phase 4** : occupation de la quasi-totalité des anciennes ballastières proches du fleuve.

La reconquête du fleuve est accompagnée de la recolonisation de l'ensemble de ses affluents, celle-ci s'étant faite d'une façon moins systématique et moins ordonnée avec l'apparition et la disparition soudaine et souvent inexpliquée de certains territoires, phénomène surtout observé en Sologne.

Au début des années 2000, la région Centre comptait déjà plus d'une centaine de territoires occupés produisant chaque année un nombre important de jeunes dont il serait intéressant d'étudier les modalités de dispersion et d'occupation de nouveaux territoires.

Cette population ligérienne semble aujourd'hui bien établie mais reste cependant encore vulnérable face aux dégradations de son habitat pour des raisons de lutte contre les inondations du fleuve ou d'aménagements paysagers de certains secteurs proches des villes. Les destructions directes (méprise avec le Ragondin, collision avec des voitures ou bien encore noyade dans des nasses de pêche), bien que nombreuses, ne semblent cependant pas de nature à mettre en danger cette population.

LAGOMORPHES

LÉPORIDÉS

CD_NOM

LC *Lepus capensis* L., 1758 Lièvre d'Europe 61675

LC *Oryctolagus cuniculus* (L., 1758) Lapin de garenne 61714

LR/FR/NT (2009) – LR/EU/NT (2012) – LR/MD/NT (2012) ||| EGCA

ÉRINACÉOMORPHES

ÉRINACÉIDÉS

CD_NOM

LC *Erinaceus europaeus* L., 1758 Hérisson d'Europe 60015

LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| CBE/III – PN/art2

SORICOMORPHES

SORICIDÉS

CD_NOM

VU *Crocidura leucodon* (Hermann, 1780) Musaraigne bicolore 60176

LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| CBE/III

Espèce peu commune, qui semble avoir régressé en densité. Données certaines dans l'Indre (Brenne et moitié nord du département) dans les années 1990. Dans l'*Atlas des mammifères sauvages du Loiret* (2012), elle est considérée comme très rare.

LC *Crocidura russula* (Hermann, 1780) Musaraigne musette 60205

LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| CBE/III

VU *Crocidura suaveolens* (Pallas, 1811) Musaraigne des jardins 60187

LR/FR/NT (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| CBE/II et III

Mêmes remarques que pour *C. leucodon* avec encore moins de données. Présence certaine en Brenne dans les années 1990. (ill. p. 439).

DD *Neomys anomalus* Cabrera, 1907 Musaraigne de Miller 60119

LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| CBE/III – PN/art2

Espèce présente dans au moins une commune de l'extrême sud du département de l'Indre, en continuité géographique avec le Limousin. Pas de données validées ailleurs.

VU *Neomys fodiens* (Pennant, 1771) Musaraigne aquatique 60127

LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| CBE/III – PN/art2

Cette espèce semble avoir connu une forte régression numérique et géographique ces trente dernières années, ce qui justifie sa place dans la liste rouge. Sa présence dans les pelotes de rejection des rapaces nocturnes est devenue rare (un individu parmi 227 proies identifiées dans 66 pelotes de Chouette effraie en vallée de Germigny en 2000) et les observations exceptionnelles (une dizaine de sites mentionnés dans l'*Atlas des mammifères sauvages du Loiret* en 2012). Elle est à rechercher dans les chevelus de ruisseaux des hauts bassins des cours d'eau, les fossés des vallées alluviales riches en insectes. Signalée ces dernières années en très petit nombre dans tous les départements sauf l'Eure-et-Loir.

LC *Sorex coronatus* Millet, 1828 Musaraigne couronnée 60102

LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| CBE/III

LC *Sorex minutus* L., 1766 Musaraigne pygmée 60038

LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| CBE/III

TALPIDÉS

CD_NOM

LC *Talpa europaea* L., 1758 Taupe d'Europe 60249

LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) |||

CHIROPTÈRES

(Voir chapitre p. 445).



Musaraigne des jardins

p. 438

Crocidura suaveolens (Pallas, 1811)



Hermine

p. 440

Mustela erminea L., 1758



CARNIVORES

CANIDÉS		CD_NOM
LC	<i>Vulpes vulpes</i> (L., 1758) LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) EGCA	Renard roux 60585
NA	<i>Nyctereutes procyonoides</i> (Gray, 1834) LR/FR/NA (2009) IIV/art 2 et 3 - EGCA	Chien viverrin 60582
PROCYONIDÉS		CD_NOM
NA	<i>Procyon lotor</i> (L., 1758) LR/FR/NA (2009)	Raton laveur 60822
MUSTÉLIDÉS		CD_NOM
EN	<i>Lutra lutra</i> (L., 1758) LR/FR/LC (2009) – LR/EU/NT (2012) – LR/MD/NT (2012) CITES/A – DH/II et IV – CBE/II – PN/art2 – PNVME – DZ	Loutre d'Europe 60630
Après une chute très importante de ses effectifs dans la région qui l'a amenée au bord de la disparition dans les années 1970, la Loutre a entamé une reconquête à partir de ses derniers bastions du Massif central. Reconquête pour l'instant limitée au bassin ligérien. Sa présence, et parfois même sa reproduction, sont attestées sur l'Allier, la Loire moyenne et un nombre grandissant d'affluents : le Cher et l'Arnon, la Sauldre, l'Indre, la Vienne, la Creuse, l'Anglin, la Claise, etc. (Voir aussi p. 434-435).		
LC	<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777) LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – EGCA	Fouine 60674
LC	<i>Martes martes</i> (L., 1758) LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) DH/V – CBE/III – EGCA	Martre des pins 60658
LC	<i>Meles meles</i> (L., 1758) LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – EGCA	Blaireau européen 60636
NT	<i>Mustela erminea</i> L., 1758 LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – EGCA – DZ	Hermine 60686
Peu d'observations pour cette espèce discrète mais répartie dans tous les départements de la région. Cependant les contacts sont plus nombreux et plus réguliers dans la moitié nord de la région (Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher). Classée en catégorie « Quasi menacée (NT) » en raison de sa répartition irrégulière, de la faible densité de ses populations et du piégeage dont elle fait encore l'objet malgré son retrait de la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles. (ill. p. 439).		
RE	<i>Mustela lutreola</i> (L., 1761) LR/FR/EN (2009) – LR/EU/CR (2012) – LR/MD/CR (2012) DH/II et IV – CBE/II – PN/art2 – DZ	Vison d'Europe 60704
(Voir aussi p. 433).		
LC	<i>Mustela nivalis</i> L., 1766 LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – EGCA	Belette d'Europe 60716
LC	<i>Mustela putorius</i> L., 1758 LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) DH/V – CBE/III – EGCA	Putois d'Europe 60731
NA	<i>Mustela vison</i> Schreber, 1777 LR/FR/NA (2009) IIV/art 2 et 3 – EGCA	Vison d'Amérique 60746
VIVERRIDÉS		CD_NOM
VU	<i>Genetta genetta</i> (L., 1758) LR/FR/LC (2009) DH/V – CBE/III – PN/art2 – DZ	Genette commune 60831
Espèce d'origine africaine introduite en France probablement au vi ^e siècle en provenance d'Afrique du Nord, via l'Espagne. A pu être domestiquée à diverses époques. Sa dispersion géographique actuelle est probablement à mettre en relation avec de multiples sources d'introductions involontaires plus récentes (parcs animaliers, etc.) mais il paraît indéniable que l'espèce connaît actuellement une phase d'expansion géographique, notamment dans le sud de la région ainsi qu'en Sologne du Cher et du Loir-et-Cher. (ill. p. 443).		

FÉLIDÉS		CD_NOM
NA	<i>Felis silvestris lybica</i> Forster, 1780	Chat haret 60595
VU	<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	Chat forestier 79306
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CITES/A – DH/IV – CBE/II – PN/art2 – DZ		
<p>À la fin des années 1970, l'est et le sud du Berry ainsi que la Puisaye constituaient la limite occidentale de la répartition géographique de cette espèce, par ailleurs très présente dans le nord-est de la France. Depuis, les observations se sont multipliées à l'ouest et au nord de cette zone. Actuellement le Chat forestier est présent de façon certaine dans au moins quatre départements de notre région : le Cher et l'Indre dans leur quasi-totalité, la moitié est du Loiret et la moitié sud du Loir-et-Cher. Sa présence est à rechercher dans le sud de l'Indre-et-Loire (LÉGER, STAHL, RUETTE, WILHELM, 2008). Malgré cette expansion géographique, l'espèce reste vulnérable en raison de sa faible densité de population et de menaces diverses dont la plus grave est sans doute l'hybridation possible avec le Chat domestique. (Voir aussi p. 436).</p>		

ARTIODACTYLES

SUIDÉS		CD_NOM
LC	<i>Sus scrofa</i> L., 1758	Sanglier 60981
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) EGCA		
CERVIDÉS		CD_NOM
LC	<i>Capreolus capreolus</i> (L., 1758)	Chevreuril européen 61057
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – EGCA		
LC	<i>Cervus elaphus</i> L., 1758	Cerf élaphe 61000
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – EGCA		
NA	<i>Cervus nippon</i> Temminck, 1838	Cerf sika 61025
LR/FR/NA (2009) CBE/III – IIV/art 2 et 3		
NA	<i>Dama dama</i> (L., 1758)	Daim européen 61028
LR/FR/NA (2009) CBE/III – EGCA		

RONGEURS

SCIURIDÉS		CD_NOM
LC	<i>Sciurus vulgaris</i> L., 1758	Écureuil roux 61153
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III – PN/art2		
CASTORIDÉS		CD_NOM
VU	<i>Castor fiber</i> L., 1758	Castor d'Europe 61212
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) DH/II, IV et V – CBE/III – PN/art2 – DZ		
<p>Espèce disparue de la région au début du xx^e siècle et réintroduite de 1974 à 1976 près de Blois où ont été relâchés treize individus en provenance de la basse vallée du Rhône. Depuis, cette espèce a recolonisé l'ensemble de l'axe Loire-Allier dans la région Centre et quelques affluents dont le Cher, l'Indre, la Creuse, la Vienne, et un nombre grandissant d'affluents plus modestes. L'espèce reste cependant vulnérable en raison du faible nombre d'individus. (Voir aussi p. 437).</p>		

GLIRIDÉS

GLIRIDÉS		CD_NOM
LC	<i>Eliomys quercinus</i> (L., 1766)	Lérot 61618
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/NT (2012) – LR/MD/NT (2012) CBE/III		
VU	<i>Glis glis</i> (L., 1766)	Loir gris 61648
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) CBE/III		
<p>Peu d'informations précises pour cette espèce discrète et certainement très peu abondante dans la région. Pour l'époque considérée, sa présence est certaine dans le Boischaud sud (18 et 36), le Pays-Fort (18), la vallée de la Creuse (36), la Champagne berrichonne (18 et 36) et la Vallée de la Loire (41). Dans le Loiret, il est mentionné quatre fois de 1985 à 1992 (<i>Atlas des mammifères sauvages du Loiret</i>, 2012).</p>		

RODENTIES

CRICÉTIDÉS		CD_NOM
DD	<i>Muscardinus avellanarius</i> (L., 1758)	Muscardin 61636
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) DH/IV – CBE/III – PN/art2		

VU	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie	61258
LR/FR/NT (2009) – LR/EU/VU (2012) – LR/MD/VU (2012) PN/art2			
En 1984, l' <i>Atlas des mammifères sauvages de France</i> (SFPEM, 1984) montrait une répartition assez homogène de cette espèce sur l'ensemble de la région, sauf pour le Loiret et l'Eure-et-Loir d'où il était presque absent. Depuis cette date, de nombreux observateurs ont signalé la raréfaction du Campagnol amphibie. Une enquête menée par Pierre RIGAUD est en cours afin de préciser le statut actuel de l'espèce. Les premiers résultats (RIGAUD, 2009), avec une présence de l'espèce sur 30% seulement des tronçons prospectés réputés favorables, semblent confirmer le déclin et justifient le statut vulnérable. En 2008 - 2009, le Campagnol amphibie a été noté dans tous les départements de la région avec une concentration de points plus forte dans le centre de l'Indre, le Loiret et le sud de l'Indre-et-Loire (RIGAUD, 2009). (ill. p. 443).			
DD	<i>Arvicola terrestris</i> (L., 1758)	Campagnol terrestre	61260
LR/FR/DD (2009)			
LC	<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	61290
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012)			
LC	<i>Microtus agrestis</i> (L., 1761)	Campagnol agreste	61357
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012)			
LC	<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)	Campagnol des champs	61379
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012)			
DD	<i>Microtus pyrenaicus</i> (de Sélys-Longchamps, 1847)	Campagnol des Pyrénées	61402
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012)			
LC	<i>Microtus subterraneus</i> (de Sélys-Longchamps, 1836)	Campagnol souterrain	61425
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012)			
NA	<i>Ondatra zibethicus</i> (L., 1766)	Rat musqué	61448
LR/FR/NA (2009) IIV/art 2 et 3 – EGCA			
MURIDÉS			CD_NOM
DD	<i>Apodemus flavicollis</i> (Melchior, 1834)	Mulot à collier	61498
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012)			
LC	<i>Apodemus sylvaticus</i> (L., 1758)	Mulot sylvestre	61510
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012)			
DD	<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	Rat des moissons	61543
LR/FR/LC (2009) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012)			
LC	<i>Mus musculus</i> L., 1758	Souris grise	61568
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)			
LC	<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)	Rat surmulot	61585
LR/FR/NA (2009)			
DD	<i>Rattus rattus</i> (L., 1758)	Rat noir	61587
LR/FR/LC (2009)			
MYOCASTORIDÉS			CD_NOM
NA	<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin	61667
LR/FR/NA (2009) IIV/art 2 et 3 – EGCA			

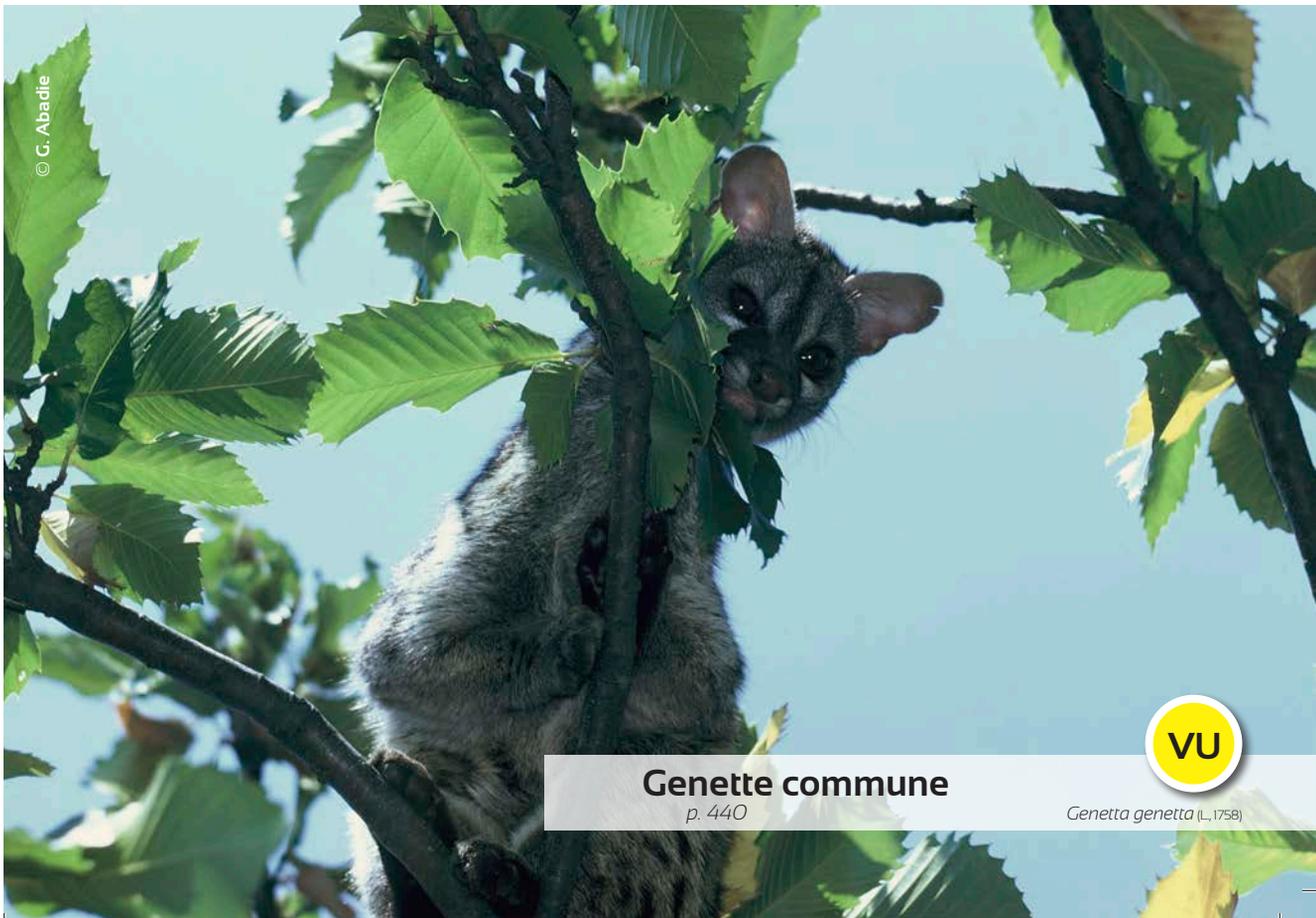


© P. Garguil

Campagnol amphibie

p. 442

Arvicola sapidus Miller, 1908



© C. Abadie

Genette commune

p. 440

Genetta genetta (L., 1758)

